Dispositif TREMPLIN EMPLOI JEUNESSE

réservé aux 17 - 26 ans







FOCUS DU TERRITOIRE

- 1 espace de solidarité
- 1 cadre exceptionnel
- 19 communes
 - 1 siège dans un bâtiment HQE
- 11 000 habitants permanents
 - 120 collaborateurs
 - **5** pôles majeurs
 - 60 métiers différents
 - 12 années de développement

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

► Accompagnement par un

technicien qualifié

- ▶ Véhicules de service
- ▶ Bénéficier d'une première

expérience porteuse de sens

CONTEXTE

La Communauté de communes de l'Oisans comprend 44 élus communautaires issus de 19 communes membres et emploie 120 collaborateurs qui interviennent sur le territoire dans des domaines de compétences très variés : social, culture, santé, aménagement du territoire, environnement, développement économique.

Située au coeur d'un territoire montagnard, elle est notamment composée de stations touristiques internationales (Alpe-d'Huez, Les Deux-Alpes, Vaujany, Oz-en-Oisans, Auris-en-Oisans, Villard-Reculas.) Nous travaillons tous en transversalité pour mieux répondre aux besoins des habitants et de nos communes. La participation de nos agents et l'innovation sont essentielles.

Notre collectivité a le projet et le développement au coeur de son ADN et nous sommes tous attachés à la qualité de nos services et à la qualité de vie sur notre territoire.

Dans le cadre de notre service dédié au compostage, nous recherchons un agent technique d'entretien saisonnier.

QUI ÊTES-VOUS?

- ▶Vous souhaitez intégrer pour la saison d'été un service technique à la disposition de notre territoire et de nos communes qui vous permettra de développer vos compétences. Votre champ d'actions professionnel est clairement technique et environnemental avec une bonne appétence pour le travail de terrain.
- ► Vous avez de réelles qualités relationnelles, et une capacité à travailler en équipe.

MISSIONS

Sur le volet développement économique

Dans le cadre des collectes et traitement des biodéchets sur le territoire de l'Oisans, plus de 220 composteurs ont été installés sur le territoire. Ces composteurs sont à la charge de la CCO.



Sous la responsabilité du maître composteur, vous aurez pour missions :

- ▶Installation de site de compostage : affichage, apport de broyat
- ►Suivi des sites : brassage, retournement du compost, affichage, entretien des sites

Modalités du poste

CDD saisonnier, rémunération statutaire Déplacements quotidiens sur le territoire avec le véhicule de service







